



Personnels Techniques **ABANDONNÉS !** **UNE HONTE SYNDICALE !**

COMMUNIQUÉ :

Lors du CSA Ministériel du 28 Juillet 2025, **FO Justice** a, seul, porté la voix oubliée des personnels techniques et administratifs. Seul face au silence, seul face à l'inaction, seul face à l'abandon.

Nous avons solennellement exigé, dans notre déclaration liminaire, ce que tout syndicat digne de ce nom devrait réclamer sans relâche : **une revalorisation INDEMNITAIRE pour les Personnels Techniques, à la hauteur de celle promise aux Personnels Administratifs.**

Nous avons rappelé, avec force, que les protocoles d'accord n'étaient toujours pas signés pour ces agents, et qu'il était temps que justice leur soit enfin rendue.

Et là, le choc. L'inacceptable. Le scandale !

La Secrétaire Générale du ministère de la Justice, elle-même interloquée, nous informe que la réforme des Personnels Techniques est entre les mains du Conseil d'État. Jusque-là, rien d'anormal.

Mais ce qui nous a été dit ensuite dépasse l'entendement : **FO Justice serait la seule organisation syndicale à revendiquer la signature d'un relevé de conclusions pour la filière technique. La seule !**

Pendant que nous défendons corps et âme l'égalité de traitement entre tous les agents, les autres syndicats, UNSa Justice, CGT, et CFDT, gardent un silence complice. Pas une protestation. Pas une prise de parole. RIEN ! **Ce silence n'est pas neutre. Ce silence est une trahison !**

Comment peuvent-ils prétendre représenter les personnels du ministère de la Justice, quand ils tournent le dos à toute une filière ?

Comment peuvent-ils, sans frémir, laisser entendre qu'un protocole pour les Administratifs peut être signé, mais qu'aucune revalorisation ne serait accordée aux personnels techniques, au seul motif que **FO Justice** est seul à le demander ?

Quelle bassesse. Quelle démission. Quelle honte.

► **FO Justice**, fidèle à ses engagements, réclame pour les personnels techniques ce qui est obtenu pour les administratifs. Rien de plus que l'équité. Rien de moins que la dignité !

La Secrétaire Générale du ministère de la Justice nous a donc informé qu'elle continue de porter la signature de ce protocole auprès du ministre.

Dans l'attente, le 2 septembre 2025, **FO Justice** signera, avec honneur, le protocole en faveur des Personnels Administratifs. Mais nous espérons, nous exigeons, que ce jour-là, les Personnels Techniques ne soient pas les nouveaux grands sacrifiés de l'histoire.

FO Justice est aujourd'hui le seul syndicat à défendre, sans calcul, sans compromission, l'ensemble des personnels du ministère de la Justice !

